

ABBEVILLE



École Détré, fibre citoyenne

Des élèves ont été récompensés par la ministre pour leur travail réalisé sur les cérémonies commémoratives. **Page 9**

SAINT-VALERY



Kayak de mer, des ambitions

« Devenir le référent mer de la baie » constitue l'objectif. Une base nautique neuve est donc jugé primordial. **Page 11**

MENESLIES



Pompiers à fond

558 pompiers de la Somme ont participé à leur cross départemental, ce dimanche, dans le Vimeu. **Page 13**

MARQUENTERRE-BAIE DE SOMME

Anticiper érosion et submersion

En cours d'élaboration, un plan de prévention des risques naturels retient la menace d'érosion et de submersion dans dix communes. Ses contraintes seront sévères pour la construction.

La tempête Xynthia est passée par là. 29 habitants de la Faut-sur-Mer (Vendée) sont mortes en 2010 piégées dans leur habitation littorale, dans des maisons qui n'auraient jamais dû être construites à cet endroit. Il y a désormais un avant et un après Xynthia. L'État durcit les conditions d'urbanisation sur le littoral. La Picardie maritime est soumise à 4 plans de prévention des risques naturels (PPRN) : Bresle, falaises d'Ault, bas-champs, Marquenterre-Baie de Somme. Leur objectif est de déterminer ce que l'on peut et ne peut pas faire à tel endroit, mais aussi dicter des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde des gens et des biens.

1 DES TERRITOIRES CONQUIS SUR LA MER Le plan de prévention des risques naturels Marquenterre-Baie de Somme concerne 10 communes (voir ci-contre), 20 250 hectares, 13 000 habitants. Son élaboration a commencé par l'étude de phénomènes qui ont touché ce territoire. Par exemple les tempêtes de 1953, 1990, 1999. Les dégâts occasionnés ont été mesurés. Ils servent de bases aux mesures proposées concernant deux phénomènes, appelés aussi « aléas » : l'érosion et la submersion. Ils résultent d'un constat : ces territoires ont été conquis sur la mer. Une partie se trouve à des altitudes inférieures à celles des plaines mers.

2 DES RISQUES D'ÉROSION ET DE SUBMERSION Une réunion publique sur ces questions s'est déroulée à Quend mardi 10 février, regroupant environ 70 personnes. Cet échange

était animé par le sous-préfet d'Abbeville, Jean-Claude Geney. Des techniciens de la Direction des territoires et de la mer de la Somme, ainsi qu'un docteur en géologie marine d'un cabinet privé de La Rochelle, Creocécian, ont présenté les résultats des études menées sur ce secteur. Il en ressort qu'à une échéance de 100 ans, l'érosion pourrait faire reculer le trait de côte de 30 à 120 mètres selon les endroits. Les secteurs les plus fragiles se trouvent au nord du Crotoy, à Quend et Fort-Mahon. Pour ce qui est de la submersion, les zones rouge, orange et jaune (infographie) sont les secteurs exposés aux inondations, via la baie d'Authie pour le nord, car situés en dessous du niveau de la mer. Les techniciens considèrent qu'à échéance de cent ans, le territoire pourrait avoir à faire face à des niveaux extrêmes de pleine mer atteignant 6, 50 mètres

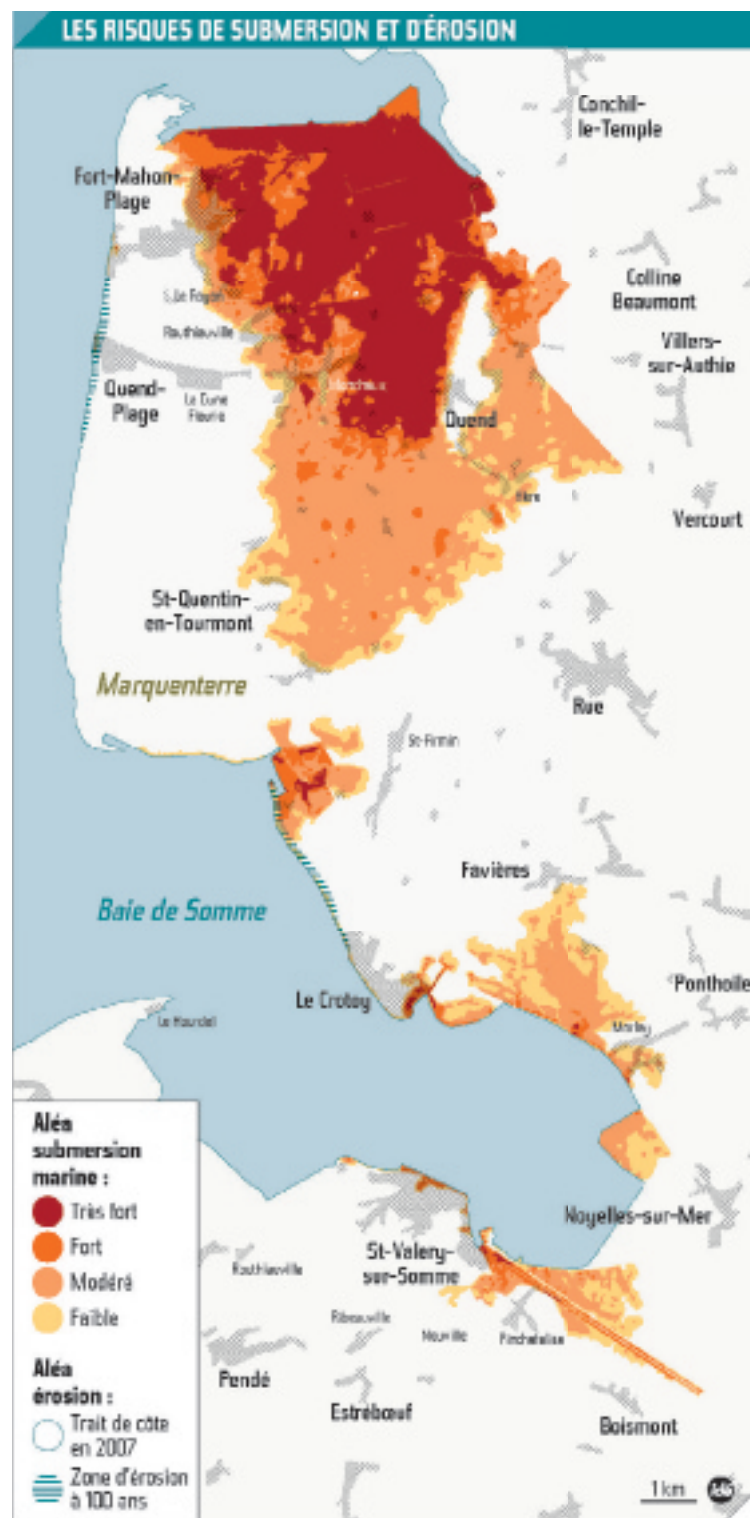
À SAVOIR

- Les 10 communes concernées, Boismont, Favières, Fort-Mahon, le Crotoy, Noyelles, Ponthoile, Quend, Rue, Saint-Quentin-en-Tourmont, Saint-Valery.
- En savoir plus : <http://www.somme.gouv.fr> rubrique politiques publiques > Aménagement du territoire, urbanisme, construction, logement, habitat > Plans de prévention des risques approuvés ou en cours d'élaboration > Le plan de prévention des risques Marquenterre.
- Les observations du public sont recueillies par courrier électronique à : ddtm-projet-pprn-marquenterre@somme.gouv.fr

par rapport à la côte NGF (niveau général de la France). En 1984, le niveau avait atteint 5,90 mètres, sur le quai Blavet, à Saint-Valery-sur-Somme.

3 FIXER DES RÈGLES Ce plan a donc pour objet de fixer des règles pour protéger les gens, les biens, les activités. Cela passe par des interdictions. Par exemple de construire une maison ou d'agrandir un camping dans les zones les plus exposées. Cela passe également par des préconisations dans des secteurs ou des aménagements et des constructions sont autorisés. Comme de disposer de réseaux électriques ou un système de chauffage au-dessus d'une côte de référence tenant compte du risque de submersion. Autre exemple : choisir des matériaux susceptibles de résister au risque.

4 DES RÉACTIONS A Quend, ce plan a suscité des réactions. Conseiller général du canton de Saint-Valery, Nicolas Lottin reproche aux techniciens de n'avoir pas tenu compte de l'ensablement de la baie de Somme. « Cela fausse la donne. » « Cette donnée est trop variée pour remettre en cause la doctrine », répond le géologue Patrice Walker. Éric Kraemer et Philippe Dupuis, élus de Fort-Mahon et de Rue, s'inquiètent du devenir des ouvrages de protection, digues et dunes, ainsi que de leur entretien. Jean-Claude Geney indique que cette question n'est pas du ressort du plan de prévention des risques naturels, mais d'un programme d'actions qui va lui suivre. Jacques Béal, un habitant du



Cette carte reproduit les deux « aléas » (risques) d'érosion et de submersion dans les 10 communes du plan de prévention Marquenterre-Baie de Somme.

Crotoy, craint qu'un tel plan « n'effraie les gens et nuise au tourisme ». « Le but n'est pas d'effrayer, mais d'informer » juge Jean-Claude Geney. Marc Volant, maire de Quend, trouve que les conditions d'application « mélangent la sécurité des gens et des biens. Ce n'est pas la même chose. » « Ce plan va impacter le patrimoine de personnes qui ont parfois mis toute leur vie à le constituer. Qu'avez-vous prévu pour que chaque habitant soit informé précisément ? » demande Stéphane Haussoulier,

maire de Saint-Valery. Jean-Claude Geney répond que les notaires « ont cette obligation d'information ». Le sous-préfet ajoute que « l'enquête publique sera menée en partie sur un mois d'été pour permettre aux résidents secondaires de prendre connaissance de ce plan ». Cette enquête devrait donc se dérouler à cheval sur août et septembre cette année. Il est prévu que ce plan de prévention soit approuvé fin 2015. Sa durée de vie est estimée « entre 10 et 12 ans ».

VINCENT HERVÉ